

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LE MARDI, 20 février 1923.

Résolu qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs Boivin, Kay, Mewburn et Ross (Kingston), membres d'un comité spécial pour collaborer avec un comité semblable du Sénat, dans l'étude continuée d'un projet de monument qui doit être érigé dans le palais législatif à la mémoire du lieutenant-colonel Baker, député de Brome, qui a perdu la vie sur le champ de bataille, et pour déterminer la forme de ce monument.

Ordonné que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHROP,
Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

CHAMBRE DES COMMUNES,
LE JEUDI, 22 février 1923.

Résolu qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a substitué le nom de M. Beaubien à celui de M. Lovie dans le comité conjoint des deux Chambres relativement à la Bibliothèque du Parlement.

Ordonné que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHROP,
Le Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son Greffier dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LE LUNDI, 26 février 1923.

Résolu qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a substitué le nom de M. Putnam à celui de M. Lovett dans le comité conjoint des deux Chambres relativement à la Bibliothèque du Parlement.

Ordonné que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHROP,
Le Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table:—

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LE VENDREDI, 9 février 1923.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a adopté une résolution approuvant l'acceptation, par le gouvernement, du don que lui a fait le gouvernement de la France, d'un terrain sur la crête de Vimy, pour l'érection d'un monument commémorant les exploits des soldats canadiens dans la grande guerre; et qu'elle prie Leurs Honneurs de bien